



SELARL

OLLAGNON - MARA - COULON - SOUYAH-MEDEUF

Commissaires de Justice associés

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIERE EXPEDITION

1 Ter, rue de la Résistance – BP 377
60312 CREIL Cedex

contact@huissiers-creil.fr

www.huissiers-creil.fr

SELARL
OLLAGNON - MARA
COULON - SOUYAH-MEDEUF
Commissaires de Justice Associés
Administrateur d'Immeubles
Médiateur

Office de CREIL
1 Ter, Rue de la Résistance
BP 377
60312 CREIL Cédex

 03.44.65.60.40

Bureau annexe de
CREPY-EN-VALOIS
16 Rue Jeanne d'Arc
BP60233
60802 CREPY EN VALOIS

SG CREIL :
RIB : FR 76 30003 00710
00022075367 36

contact@huissiers-creil.fr
www.huissiers-creil.fr

Paiement sécurisé
par carte bancaire



PROCES VERBAL D'HUISSIER DE JUSTICE

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

LE JEUDI DIX HUIT AVRIL
DEUX MILLE VINGT-QUATRE

De 10 Heures 00 à 12 Heures 15

A la requête de :

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE, Caisse de crédit agricole mutuel, immatriculée au RCS sous le n°487625436 et dont le siège social est 500 Rue Saint Fuscien à AMIENS (80090) FRANCE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour Avocat constitué Maître Marc BACLET, avocat au barreau de BEAUVAIS, membre de la SCP MARC BACLET AVOCATS, y demeurant dite ville, 7 rue du Musée et pour avocat plaidant, Maître Noémie FOUQUE de la SELARL DEJANS, Avocats associés au Barreau de SENLIS, dont le siège social est 17 Avenue Foch - 60302 SENLIS Cédex

Lequel m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

AVOVENTES

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de BEAUVAIS en date du 20/11/2023,

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 25/03/2024

Et de l'article R322-1 à R322-3 du Code de Procédure Civile d'Exécution

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à **AVOVENTES AVOVENTES**, **il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :**

518 Route du Pont Qui Penche
60650 ONS-EN-BRAY

Déférant à cette réquisition :

Je, **Maître Jean-Baptiste COULON**, membre de la SELARL OLLAGNON MARA COULON SOUYAH-MEDEUF, Huissiers de Justice Associés à la résidence de CREIL (Oise) y demeurant 1 Ter, rue de la Résistance, soussigné,

Me suis rendu ce jour à l'adresse du bien saisi et là étant, j'ai procédé aux descriptions suivantes :

En l'absence **AVOVENTES** occupant du local

Conformément aux articles L142-1, L322-2 et R322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution j'étais accompagné d'un serrurier et de deux témoins majeurs qui ne sont ni à mon service ni au service du créancier et d'un diagnostiqueur immobilier dont les noms et signatures figurent en fin d'acte.

DESCRIPTIONS

Description extérieure

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°1 A 4

Il s'agit d'une maison de ville ancienne intégralement édifiée en brique.

Cette habitation est surmontée d'une toiture en tuiles mécaniques en mauvais état (développement de mousse, de végétation grimpante, tuiles manquantes en rive de toit et aux extrémités du faîtage).

Au milieu de la toiture, présence de deux cheminées en brique anciennes, en état d'usage.

Les descentes d'eau et gouttières en zinc, anciennes, sont en état d'usage apparent. Les gouttières sont néanmoins envahies de végétation et de mousse.

Les huisseries extérieures de la maison, en PVC, sont en état d'usage apparent.

Les volets extérieurs en planches de bois ne sont plus entretenus et partiellement vermoulus.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°5 A 8

Adossée à la façade arrière, je relève la présence d'une véranda édifiée en briques alvéolaires en cours de construction. Cet espace est dépourvu d'habillage et surmonté d'une charpente simplement couverte d'un géotextile. À noter au sol la présence d'une dalle béton à l'état brut, grossièrement réalisée.

La maison bénéficie d'un jardin arrière clos de murs. Cet espace est en mauvais état d'entretien.

Ce jardin bénéficie d'une petite remise ancienne édifiée en briques couvertes d'un crépi et surmontée d'une toiture en tuiles mécaniques, l'ensemble en mauvais état.

Cette remise est fermée par des huisseries anciennes, en mauvais état.

Je constate qu'elle est équipée de dispositifs électriques en état d'usage apparent.

À l'avant de la remise, présence d'une gouttière en zinc entièrement déformée et dépourvue de descente.

Ce jardin bénéficie également d'un petit appentis réalisé de façon artisanale à l'aide d'éléments de bois et surmonté de tôles ondulées, l'ensemble en état médiocre et déformé.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°9 A 12

Accessible directement depuis la véranda, je relève la présence d'une seconde remise au sein de laquelle est installé un chauffe-eau électrique rouillé et en très mauvais état.

À proximité de ce chauffe-eau, présence d'une chaudière ancienne, manifestement hors d'usage.

Je constate que la structure en bois du plancher est partiellement effondrée et que de l'eau d'infiltration s'en écoule.

Cette remise bénéficie d'huisseries anciennes en bois en mauvais état, partiellement vermoulues.

Les dispositifs électriques situés dans cet espace, anciens, sont en mauvais état.

La maison bénéficie d'une cave, laquelle est actuellement inaccessible (escaliers encombrés de tôles et de débris). Je constate néanmoins la présence d'une épaisse pellicule d'eau couvrant le sol de cette cave.

Description intérieure

La maison comporte au rez-de-chaussée : une entrée, des WC indépendants, une pièce de séjour, une cuisine, un dégagement, une salle de douche, un second dégagement donnant sur les escaliers menant au premier étage et une chambre.

Rez-de-chaussée

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°13 ET 14

Entrée :

Au sol, carrelage à joints ciment ancien et usé.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture blanche grossièrement appliquée et usée.

Sur les murs, toile de verre peinte en blanc présentant plusieurs traces de salpêtre et de moisissure.

Au plafond, toile de verre peinte en blanc en état d'usage à l'exception de quelques dégradations en cueillie.

L'accès à la maison est assuré directement de la voie publique par une porte à caissons, en PVC, surmontée d'une imposte fixe, en état d'usage. Je constate néanmoins que cette huisserie est encrassée et que le thermolaquage des poignées est usé. Les système de fermeture et poignées sont en état d'usage.

Les équipements électriques sont en état d'usage apparent. Certaines de ces installations semblent néanmoins avoir été réalisées de manière artisanale.

À l'entrée de la maison je relève la présence d'un tableau de fusibles ancien, dépourvu de cadre. Sous cette installation, présence d'un compteur Linky et d'une coupure générale en état d'usage apparent.

Cet espace bénéficie d'un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, ancien, dont le

thermolaquage présente quelques dégradations.

À l'arrière du radiateur, en partie basse, le mur est habillé d'une frissette de sapin déformée et encrassée.

À gauche de ce radiateur, présence d'un placard fermé par une simple porte en planches réalisée de façon artisanale.

À l'intérieur de cette alcôve, je relève la présence d'un tableau de disjoncteurs récent et incomplet.

Cette alcôve bénéficie d'étagères et rayonnages réalisés de façon artisanale. Sur le rayonnage supérieur, présence d'un moteur de VMC dont je ne peux tester le bon fonctionnement.

Cette entrée permet d'accéder directement au jardin arrière par une porte en PVC, avec partie supérieure vitrée, en état d'usage, quelque peu encrassée. Les système de fermeture et poignées sont en bon état.

Superficie de la pièce : 5.55 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°15 ET 16

WC indépendants :

Au sol, carrelage à joints ciment en état d'usage.

Sur les murs, en partie basse, faïence à joints ciment en état d'usage, quelque peu jaunie et, en partie supérieure, papier peint gaufré ancien, en état d'usage.

Au plafond, stratifié imitation parquet avec corniches de décor en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte ancienne à caissons couverte sur ses deux faces d'une peinture marron ancienne et défraîchie. Les système de fermeture, poignées et clef sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois mouluré, est couvert d'une peinture marron en état d'usage, quelque peu défraîchie.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Cette pièce bénéficie d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal et double abattant en plastique. Le mécanisme est manifestement hors d'usage.

En partie haute, présence d'une VMC dont la bouche en PVC est en état d'usage.

Superficie de la pièce : 0.94 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°17 A 19

Pièce de séjour :

Au sol, carrelage à joints ciment présentant plusieurs fissures et déformations.

Les plinthes sont en carrelage, assorties au revêtement de sol, en état d'usage.

Sur les murs, pour partie, revêtement taloché grossièrement réalisé, présentant plusieurs

dégradations et percements et, pour autre partie, parement en fausses pierres jointées de ciment en état d'usage.

Au plafond, frisette de sapin en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte à caissons moulurée, en bois, couverte d'un vernis sur ses deux faces, en état d'usage. Les système de fermeture et poignées sont en bon état. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'un vernis en état d'usage.

Cette pièce est éclairée en façade par une baie vitrée à deux vantaux coulissants, en PVC blanc, double vitrage, en état d'usage. Les système de fermeture et poignée sont en bon état. Fixés à la sommité du cadre de cette huisserie, présence de deux stores enrouleurs en état d'usage.

Cette pièce est également éclairée à l'arrière par une porte-fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, en état d'usage. Je relève également la présence de stores à enrouleur fixés à la sommité des vantaux de cette huisserie. Les système de fermeture et poignées sont en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent. Certains terminaux sont néanmoins déchaussés de leurs compartiments.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, en état d'usage apparent, mais encrassé.

Je relève également la présence d'un poêle à bois situé au niveau d'un angle, avec ventilation supérieure, en état d'usage apparent.

Superficie de la pièce : 18.42 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°20 A 22

Cuisine :

Au sol, carrelage à joints ciment présentant de nombreuses fissures.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture blanche et en tomettes présentant de nombreuses traces d'humidité.

Sur les murs et au plafond, toile de verre peinte en gris présentant plusieurs traces de moisissure et de salpêtre.

L'accès à cette pièce est assuré par une ouverture dépourvue d'huisserie dont le cadre en bois partiellement rafistolé est couvert d'une peinture marron vétuste et ancienne.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, en état d'usage, quelque peu encrassées et jaunies. Les systèmes de fermeture et poignées sont en bon état. À l'avant de la fenêtre donnant sur la façade, présence d'un plateau en bois couvert d'une peinture marron défraîchie.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

En partie haute, présence d'une VMC dont la bouche en PVC couverte de peinture est encrassée.

Cette pièce bénéficie de quelques meubles intégrés en mélaminé bicolore anciens, déformés et encrassés.

Intégré à ce mobilier, je relève la présence d'un évier en inox simple vasque alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide avec douchette intégrée, en état d'usage, quelque peu encrassé et entartré. Autour de cet évier, présence de cornières d'étanchéité en PVC grossièrement installées.

En angle, présence d'un ancien placard dépourvu de porte et pourvu de rayonnages réalisés de façon artisanale. Les murs et le plafond de ce placard intégré sont couverts d'une peinture ancienne et vétuste.

Superficie de la pièce : 12.20 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°23 ET 24

Premier dégagement :

Au sol, carrelage à joints ciment repeint. Je constate que la peinture présente de nombreuses marques d'usure.

Les plinthes sont en carrelage et bois, couvertes d'une peinture identique à celle du sol, présentant également des marques d'usure et de dégradations.

Sur les murs, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche en mauvais état, présentant plusieurs traces de moisissure, surtout en partie basse.

Au plafond, toile de verre peinte en blanc en état d'usage. Je constate qu'une partie de ce plafond est également habillée d'un doublage sur tasseaux de bois réalisé de façon artisanale et affaissé.

L'accès à cet espace est assuré directement de la cuisine par une ouverture dépourvue d'huissierie dont le cadre en bois est couvert d'une peinture bicolore présentant des marques d'usure et de dégradations. Au sol, le seuil est manquant.

Cet espace est éclairé par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, en état d'usage, quelque peu jaunie. Les système de fermeture et poignée sont en état d'usage. À l'avant, présence d'un plateau en bois couvert d'une peinture marron vétuste.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en état d'usage apparent. Certains plastrons sont néanmoins manquants.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, couvert d'une peinture ancienne et encrassée.

Superficie de la pièce : 7.10 m² (superficie comprenant celle du second dégagement).

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°25 A 27

Salle d'eau :

Au sol, carrelage à joints ciment présentant plusieurs fissures. Absence de plinthe.

Sur les murs, en partie basse, faïence à joints ciment blanc en état d'usage à l'exception de quelques chocs et fissures en partie basse. En partie supérieure, peinture blanche grossièrement appliquée, jaunie et présentant quelques taches de moisissure.

Au plafond, toile de verre peinte en blanc en état d'usage à l'exception de quelques traces de moisissure en cueillie de plafond au-dessus de la cabine de douche.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture blanche encrassée et défraîchie. Les système de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture blanche grossièrement appliquée et écaillée.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage dépourvue de dispositif d'ouverture. L'entourage de cette fenêtre, en plâtre, est à l'état brut. Celle-ci est précédée d'un plateau en bois à l'état brut présentant des marques d'humidité.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

À noter la présence en angle d'une VMC dont la bouche en PVC est jaunie et encrassée.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, couvert d'une peinture ancienne et défraîchie.

Cette pièce bénéficie d'une baignoire en faïence flammée ancienne, défraîchie, encrassée et entartrée. Elle est alimentée par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide avec flexible et pomme de douche en état médiocre et entartré. Autour de la baignoire, présence d'un tablier en faïence assortie aux murs, en état d'usage. Cette baignoire bénéficie d'une porte basculante en verre sérigraphié en état d'usage, quelque peu encrassée et entartrée.

Je relève également la présence d'une cabine de douche dont le bac receveur en faïence flammée est installé sur un massif carrelé en état médiocre (éléments de faïence manquants). Le bac proprement dit est encrassé et entartré. Cette cabine est protégée par deux portes coulissantes en verre sérigraphié sur structure en métal thermolaqué avec poignées intégrées, l'ensemble en état d'usage, quelque peu encrassé et entartré. La cabine est alimentée par un robinet thermostatique eau chaude et eau froide avec flexible, pomme et colonne de douche en état d'usage, mais encrassés et entartrés.

En angle et le long du bac de la cabine de douche, présence de joints d'étanchéité grossièrement réalisés, encrassés et jaunis.

Enfin, cette pièce bénéficie d'un large lavabo sur colonne en faïence flammée encrassé, entartré et éraflé. Il est alimenté par un robinet mitigeur eau chaude et eau froide en inox encrassé et entartré. Ce lavabo est dépourvu de bouchon de bonde.

À l'arrière du lavabo le long de la faïence murale, présence d'un joint d'étanchéité en silicone partiellement décollé et encrassé.

Au-dessus du lavabo, fixé à la faïence murale, je relève la présence d'un miroir avec éclairage intégré, en bon état.

Superficie de la pièce : 7.00 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°28 A 30

Chambre numéro 1 :

Au sol, stratifié imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont en bois, couvertes d'une peinture bicolore grossièrement appliquée et encrassée. Je constate que plusieurs éléments de plinthes sont disjoints ou détachés de leur support.

Sur les murs, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture bicolore grossièrement appliquée, jaunie et encrassée.

Au plafond, frisée de sapin repeinte en blanc de façon grossière.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte ancienne, en bois, à caissons, couverte d'une peinture et d'un vernis, l'ensemble encrassé et défraîchi. Le cadre de porte, en bois mouluré, est couvert d'une peinture identique présentant d'importantes marques d'usure. Au sol, présence d'une barre de seuil en bois présentant d'importantes marques d'usure et encrassée.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres à deux vantaux, en PVC blanc, double vitrage, en état d'usage. Je constate néanmoins que le vitrage extérieur du vantail droit est fissuré sur toute sa hauteur et que le vitrage intérieur du vantail gauche est fissuré en partie basse. Les systèmes de fermeture et poignée sont en état d'usage. Cette fenêtre est précédée d'un plateau en bois à l'état brut présentant des traces d'humidité. La fenêtre en façade, en PVC, à deux vantaux, est actuellement condamnée par un important dressing.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Cette chambre est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, l'ensemble ancien et défraîchi.

Superficie de la pièce : 12.80 m².

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°31

Second dégagement :

Au sol, carrelage à joints ciment réalisé de façon grossière. Les joints sont encrassés.

Les plinthes partielles sont en carrelage, en état d'usage.

Sur les murs et au plafond, toile de verre couverte d'une peinture très grossièrement appliquée, présentant plusieurs taches de moisissure et raccords.

L'accès à cet espace est assuré du premier dégagement par une ouverture dépourvue d'hubriserie dont le cadre en bois est couvert d'une peinture blanche très grossièrement appliquée.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Absence de dispositif de chauffage.

Sous la montée des escaliers menant au premier étage, présence d'un placard intégré dont le sol est couvert d'une moquette ancienne et défraîchie, les murs d'un papier peint gaufré ancien, défraîchi et taché. La sous-face de l'escalier, en bois, est à l'état brut. Cette alcôve est fermée par une porte accordéon en PVC défraîchie et encrassée.

Superficie de la pièce : 7.10 m² (superficie comprenant celle du premier dégagement).

Premier étage

CLICHE PHOTOGRAPHIQUE N°32

Cage d'escalier :

Le premier étage de la maison est accessible par un escalier en sapin dont les marches, contremarches, plinthes et rampes sont couvertes d'un vernis défraîchi et encrassé. À noter la présence de plusieurs éléments adhésifs sur les marches. Je constate que trois barreaux de la rampe de ces escaliers sont cassés en partie haute.

Le **premier étage** est constitué d'un palier, deux chambres, un dégagement et une salle de douche.

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°33 A 35

Palier :

Au sol, stratifié imitation parquet grossièrement posé, en mauvais état (une zone de ce revêtement est couverte de gravats et de marques d'infiltration).

Dans cette zone, je relève la présence de récipients destinés à recevoir les eaux d'infiltration en provenance de la toiture.

Les plinthes sont en bois à l'état brut.

Sur les murs, au plafond et en soupente, revêtement taloché grossièrement réalisé. Je constate qu'une partie du doublage en soupente est arraché, laissant apparaître la laine de verre, laquelle est imbibée d'eau.

À noter la présence également de miroirs collés directement en soupente sur le revêtement taloché.

Dans cet espace, je relève par ailleurs la présence de poutres apparentes anciennes, vernies, en état d'usage.

Ce palier est protégé sur la cage d'escalier par une rambarde en bois, vernie, en état d'usage.

Cet espace est éclairé par une fenêtre de toit de marque Vélux avec store occultant manuel, l'ensemble récent et en bon état. Je constate néanmoins que cette huisserie est encrassée. Les système de fermeture et poignée sont en bon état.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, couvert d'une

peinture ancienne et vétuste.

Superficie de la pièce : 5.55 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°36 A 38

Chambre numéro 2 :

Au sol, béton à l'état brut, partiellement couvert de dalles de moquette défraîchies et encrassées. Absence de plinthe.

Murs, plafond et soupentes, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture blanche grossièrement appliquée, présentant plusieurs marques de jaunissement et de gonflements.

À noter la présence de poutres apparentes vernies anciennes, en bon état.

Au milieu de cet espace, je relève la présence d'un caisson intérieur correspondant à un conduit de cheminée, lequel est coffré de placoplâtre et couvert d'une peinture blanche défraîchie et jaunie. L'accès à cet espace assuré directement des escaliers par une porte accordéon en PVC dégradée et défraîchie.

Cette chambre est éclairée par une fenêtre de toit de marque Vélux avec store occultant manuel, en état d'usage, mais quelque peu encrassée. Les système de fermeture et poignée sont en bon état. Autour de cette fenêtre, présence de finitions par cornières de bois peintes en beige partiellement arrachées.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Cette chambre est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, couvert d'une peinture beige quelque peu défraîchie.

Superficie de la pièce : 9.50 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°39 A 41

Dégagement :

Au sol, stratifié imitation parquet installé sur un support irrégulier. Je constate que ce revêtement a été très grossièrement découpé, particulièrement le long du seuil de la porte menant à la chambre numéro 2. Absence de plinthe.

Sur les murs, au plafond et en soupente, toile de verre peinte en beige présentant plusieurs traces de moisissure et de salpêtre.

L'accès à cette pièce est assuré de la chambre numéro 2 par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore grossièrement appliquée et défraîchie. Les système de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, partiellement rafistolé, est couvert d'une peinture blanche défraîchie. Au sol, présence d'un seuil en bois très grossièrement installé.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Cette pièce est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet d'alimentation simple, couvert d'une peinture rouge ancienne, en état d'usage.

Cet espace est éclairé par une fenêtre en PVC blanc, double vitrage, simple vantail et petits bois intermédiaires, en bon état. Les système de fermeture et poignée sont en bon état.

Cette pièce bénéficie en soupente d'un placard intégré avec rayonnages réalisés de façon artisanale. Cette alcôve est fermée par un simple rideau.

À noter la présence de poutres apparentes anciennes, vernies, en état d'usage.

Superficie de la pièce : 4.40 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°42 ET 43

Salle de douche :

Au sol, carrelage à joints ciment entièrement déformé et fissuré. Absence de plinthe.

Sur les murs, au plafond et en soupente, doublage de placoplâtre couvert d'une peinture beige grossièrement appliquée, présentant plusieurs raccords au plâtre et dégradations.

À noter la présence de poutres apparentes anciennes, vernies, en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte en bois latté couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore grossièrement appliquée et encrassée. Les système de fermeture, poignées et verrou à ailette intérieur sont en état d'usage. Le cadre en bois est partiellement couvert de toile de verre peinte, en état médiocre. Au sol, présence d'une barre de seuil en bois vernie en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cette pièce sont en état d'usage apparent.

Cette salle d'eau est chauffée par un radiateur en tôle avec robinet thermostatique incomplet, l'ensemble couvert d'une peinture beige défraîchie et encrassée.

Cette pièce bénéficie d'une cuvette de toilette en faïence blanche à réservoir dorsal deux débits et double abattant en plastique, l'ensemble vétuste, encrassé et entartré.

Autour de cette cuvette, en partie basse, les murs sont couverts d'une faïence à joints ciment en état d'usage.

Cette pièce bénéficie également d'une cabine de douche dont le bac receveur en faïence blanche est installé sur un massif carrelé, l'ensemble en état d'usage, quelque peu encrassé et entartré. Les parois intérieures de cette cabine sont couvertes d'une faïence à joints ciment en état d'usage. Cette cabine est fermée par un simple rideau. Elle est alimentée par un robinet thermostatique en inox eau chaude et eau froide avec flexible et pomme de douche, l'ensemble défraîchi et encrassé. Je constate que le revêtement de surface de la robinetterie présente plusieurs dégradations.

Superficie de la pièce : 1.50 m².

CLICHES PHOTOGRAPHIQUES N°44 A 46

Chambre numéro 3 :

Au sol, stratifié imitation parquet en état d'usage.

Les plinthes sont en stratifié, assorties au revêtement de sol, grossièrement installées, en état d'usage.

Sur les murs, en soupente et au plafond, papier peint et peinture vétustes. Je constate que le papier peint se décolle en de nombreux points.

À noter la présence de poutres apparentes anciennes, vernies, en état d'usage.

L'accès à cette pièce est assuré par une porte ancienne en planches de bois couverte sur ses deux faces d'une peinture bicolore ancienne et défraîchie. Les système de fermeture et poignées, anciens, sont en état d'usage. Le cadre de porte, en bois, est couvert d'une peinture bicolore défraîchie et écaillée. Au sol, présence d'une barre de seuil en bois vernie, en état d'usage.

Les équipements électriques situés dans cet espace sont en état d'usage apparent.

Cette pièce est chauffée par un radiateur électrique ancien, en état d'usage.

À noter également la présence d'un radiateur en tôle avec robinet thermostatique, couvert d'une peinture ancienne, en état d'usage.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre en bois exotique, double vitrage et simple vantail, couverte d'une peinture vétuste et encrassée. Les système de fermeture et poignée sont en état d'usage. L'entourage de fenêtre, en bois, est couvert d'une peinture également vétuste et encrassée.

Superficie de la pièce : 4.50 m².

Les superficies des pièces sont données à titre indicatif et ne sauraient servir de base à un calcul de superficie conforme aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 dite « Loi CARREZ ».

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

Identité des occupants : AVOVENTES

Nature des droits dont les occupants se prévalent : propriétaire

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Signatures des personnes dont le concours a été rendu nécessaire et ce conformément aux dispositions de l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
AVOVENTES			

_____ photographies sont annexées au présent Procès Verbal de description.

Et de tout ce que dessus, je dresse le présent Procès Verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Droit Fixe – Article A444-10	219.16	
Vacation – Article A444-18	225.00	
Déplacement – Article A444-48	7.67	
Sous total HT	451.83	
TVA à 20 %	90.37	
TOTAL TTC	542.20	€ TTC



Jean-Baptiste COULON



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11

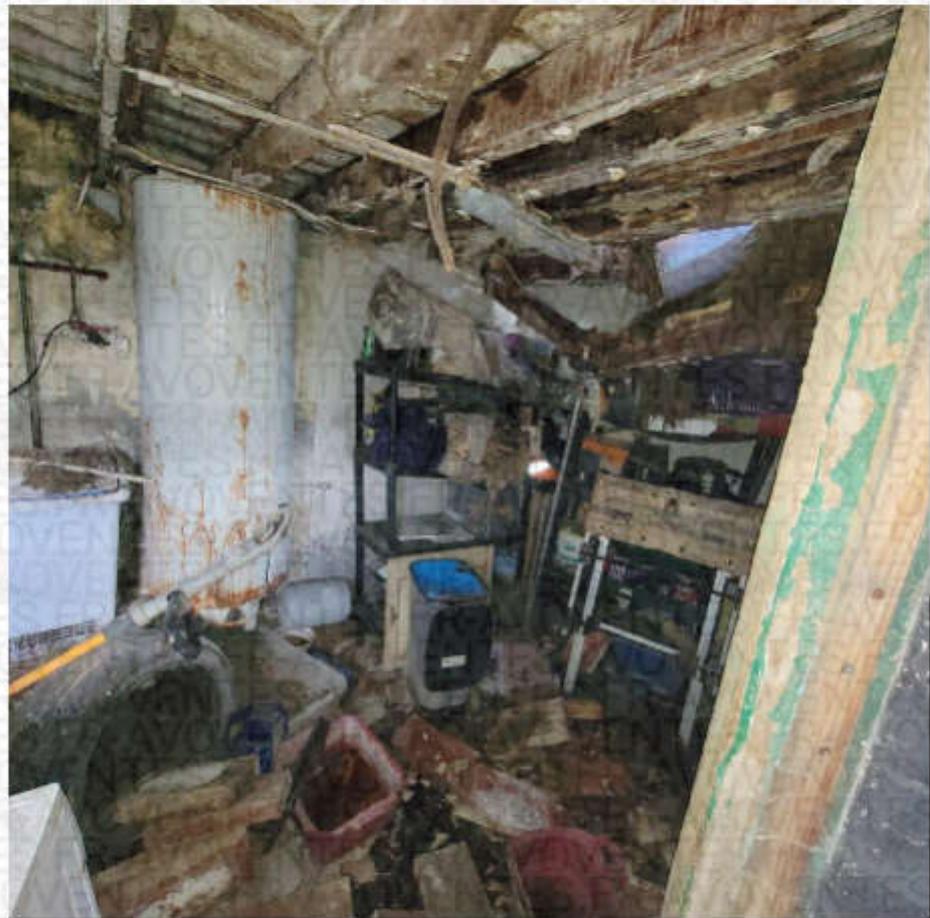


Photo 12



Photo 13

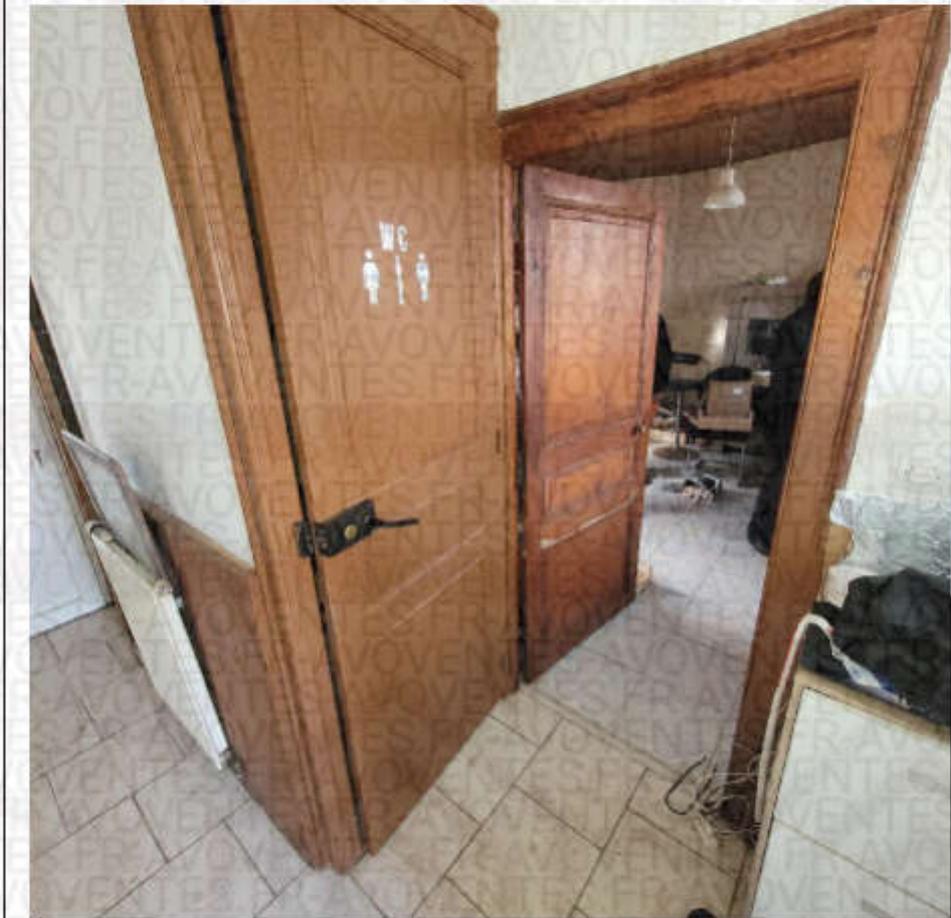


Photo 14

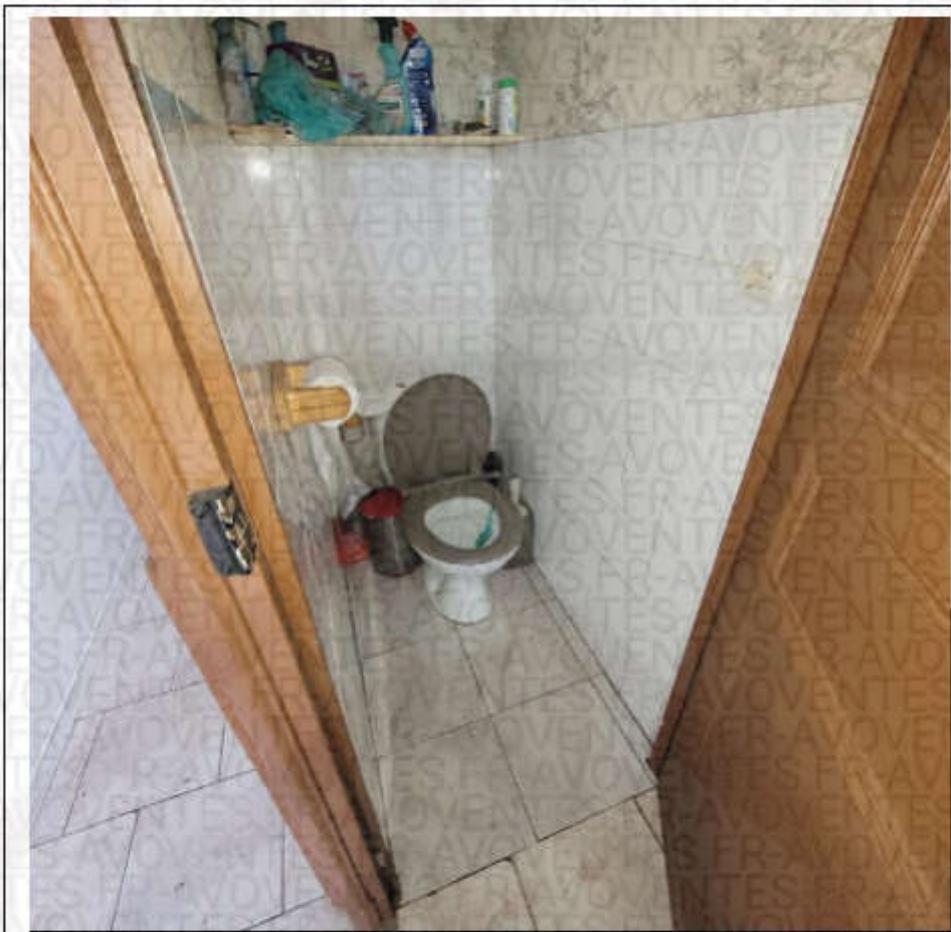


Photo 15



Photo 16

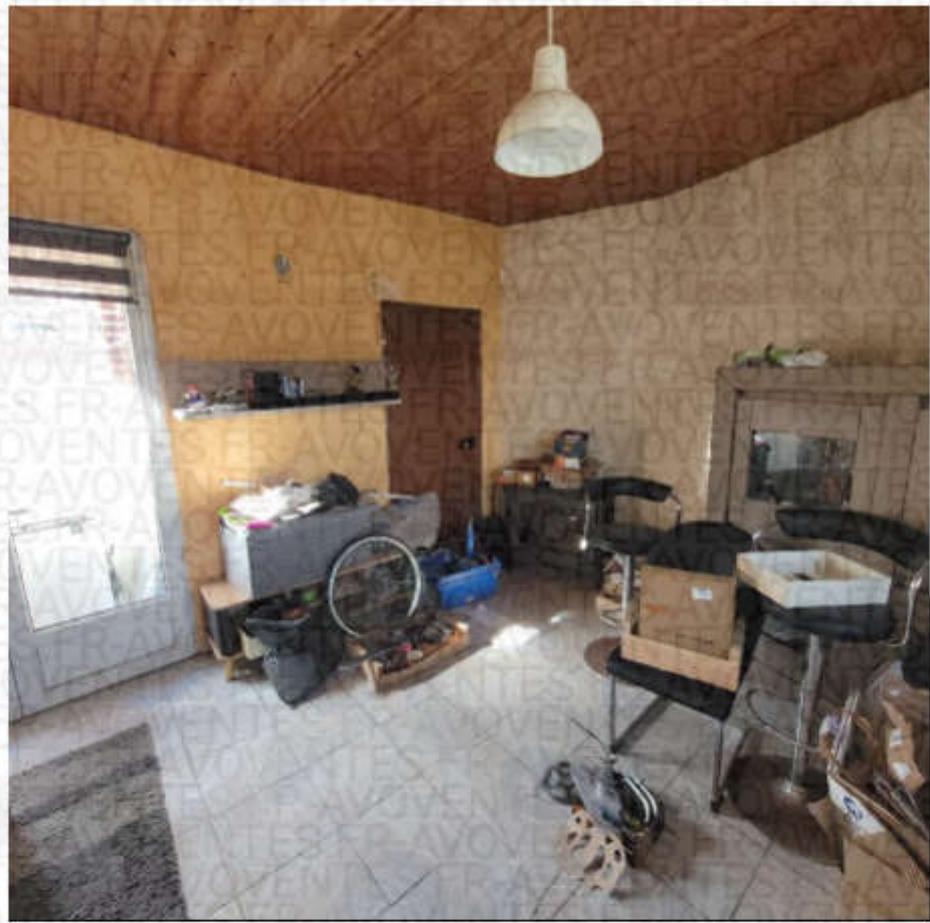


Photo 17



Photo 18

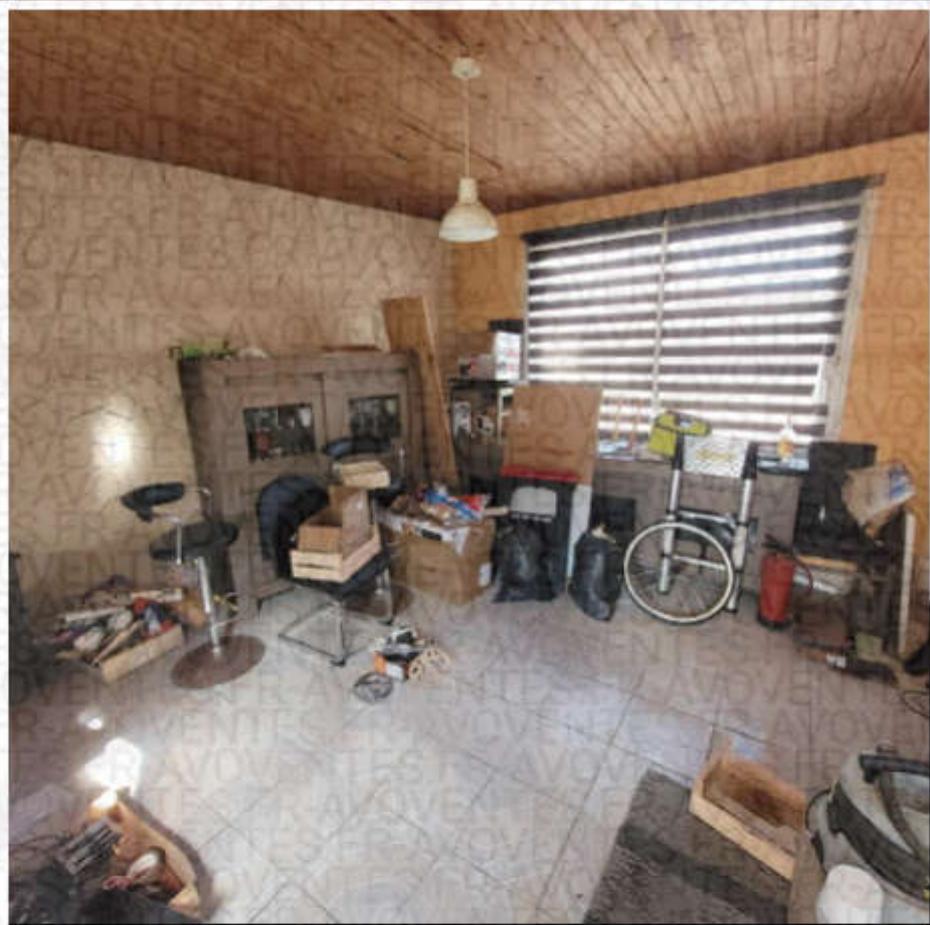


Photo 19



Photo 20



Photo 21



Photo 22



Photo 23



Photo 24



Photo 25

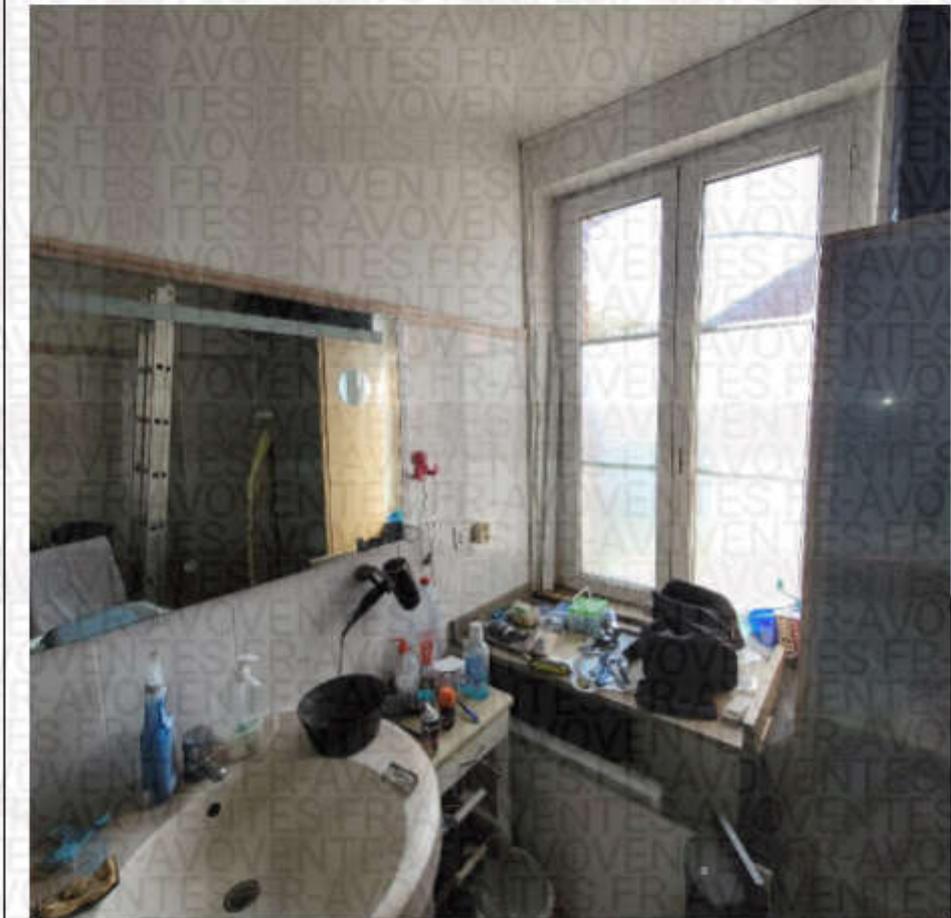
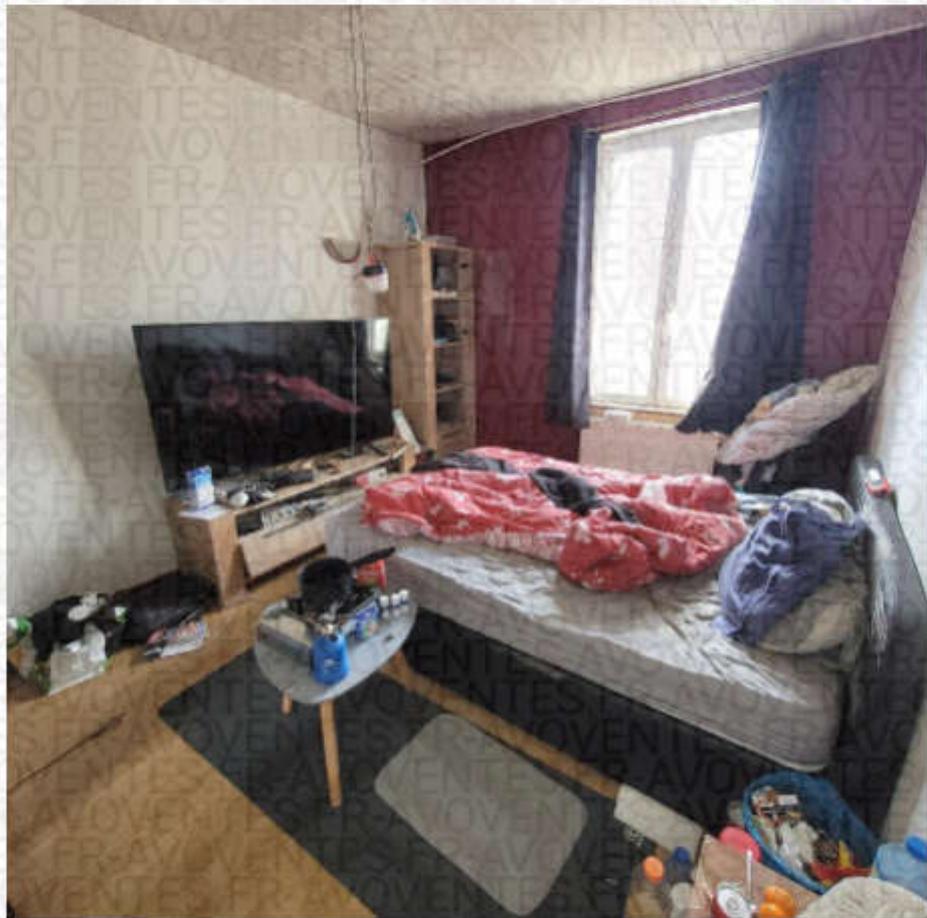


Photo 26

Photo 27



Photo 28



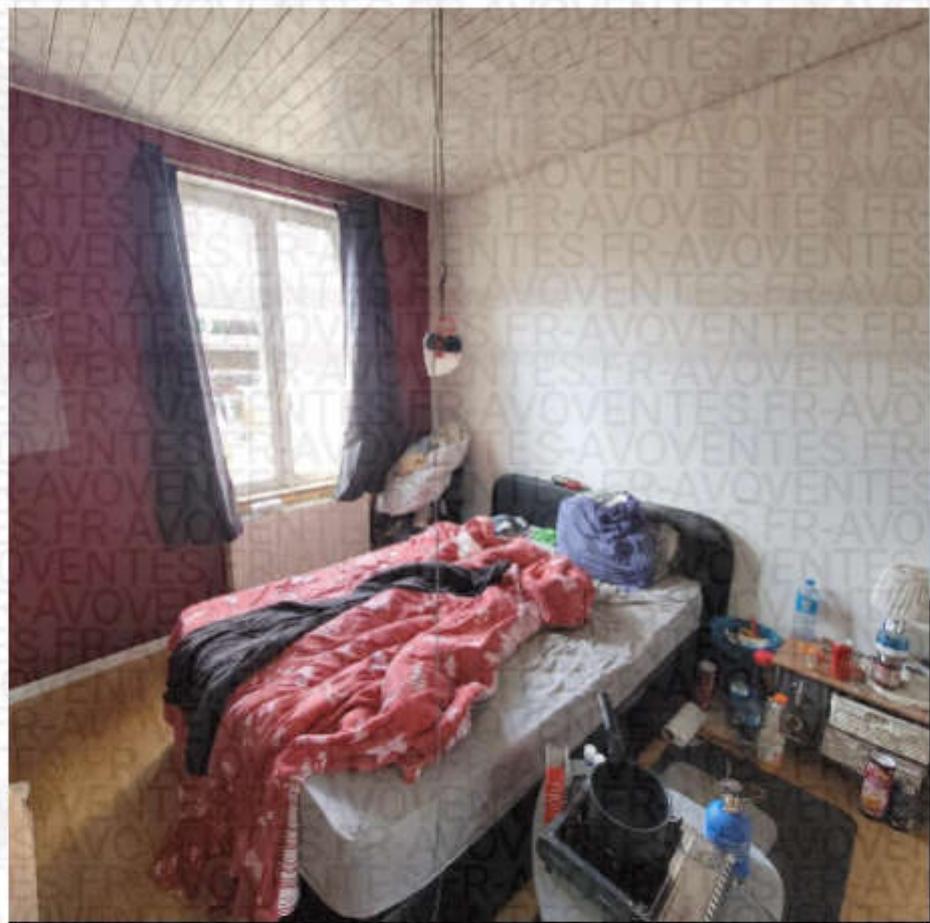


Photo 29

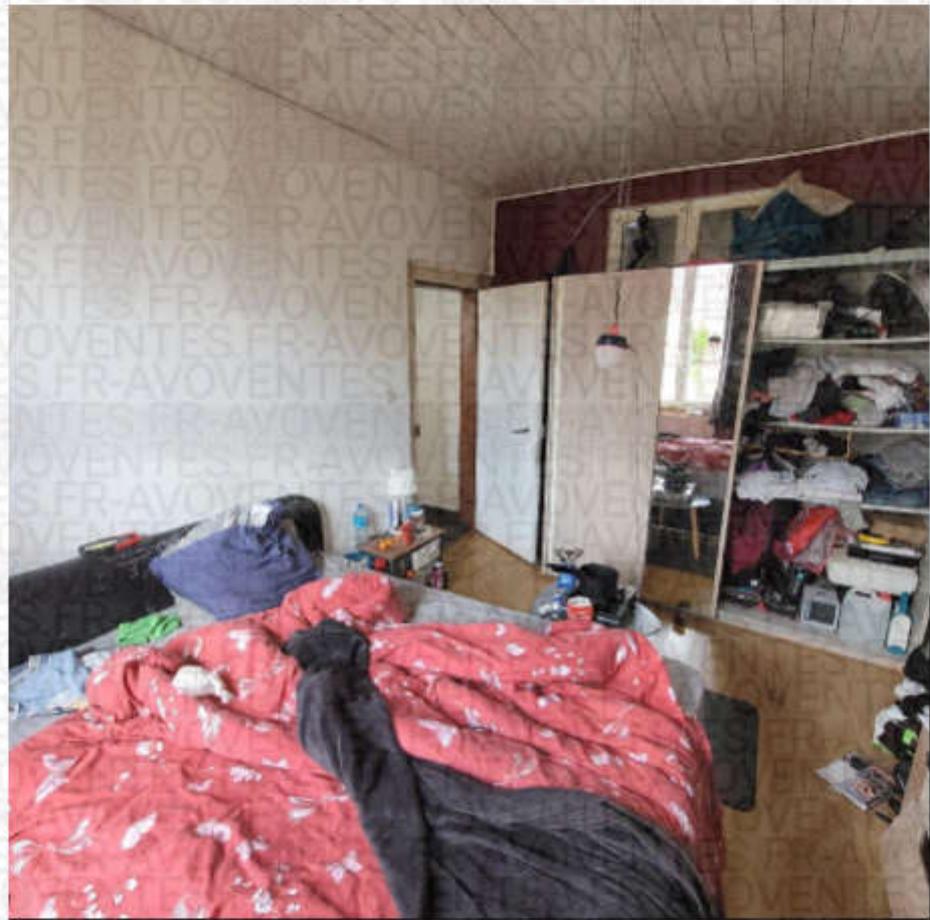


Photo 30



Photo 31



Photo 32



Photo 33



Photo 34



Photo 35



Photo 36

Photo 37



Photo 38



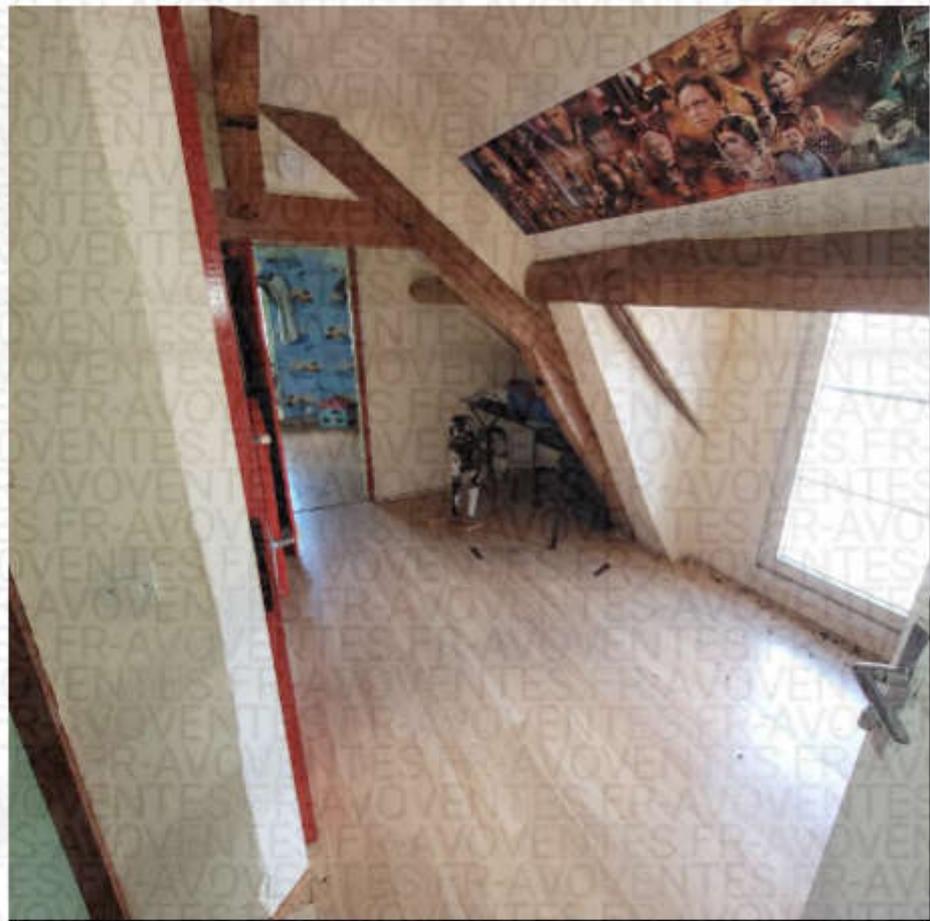


Photo 39

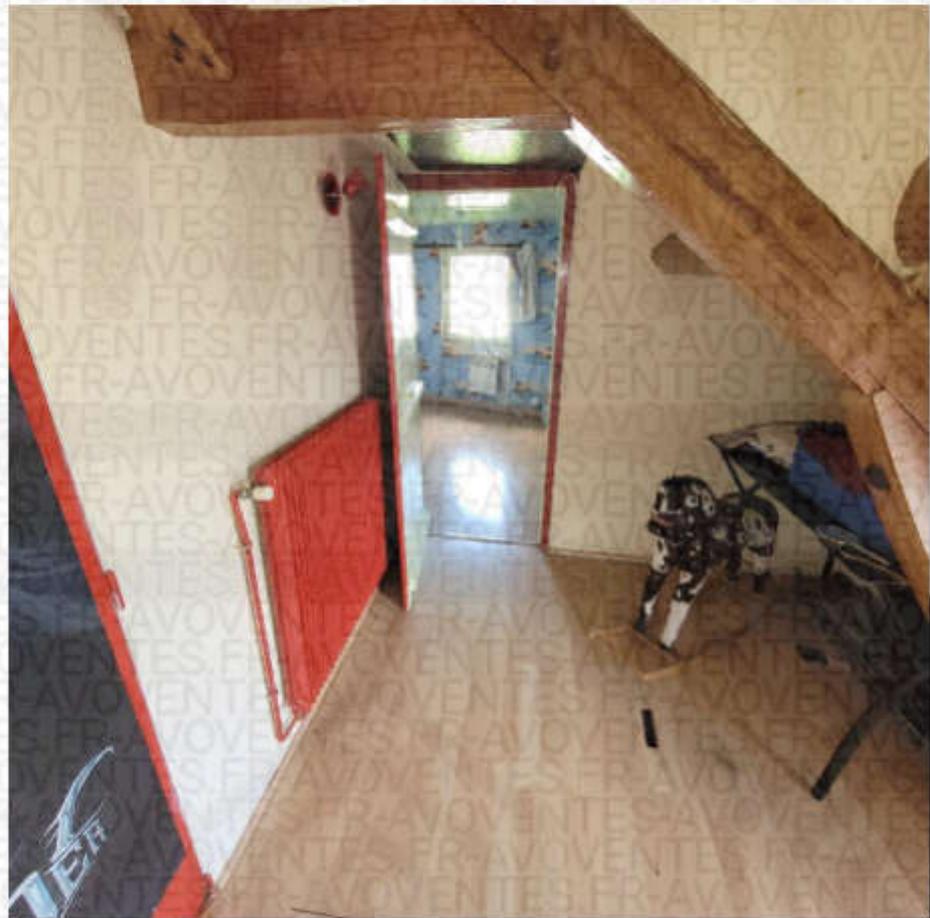


Photo 40



Photo 41



Photo 42

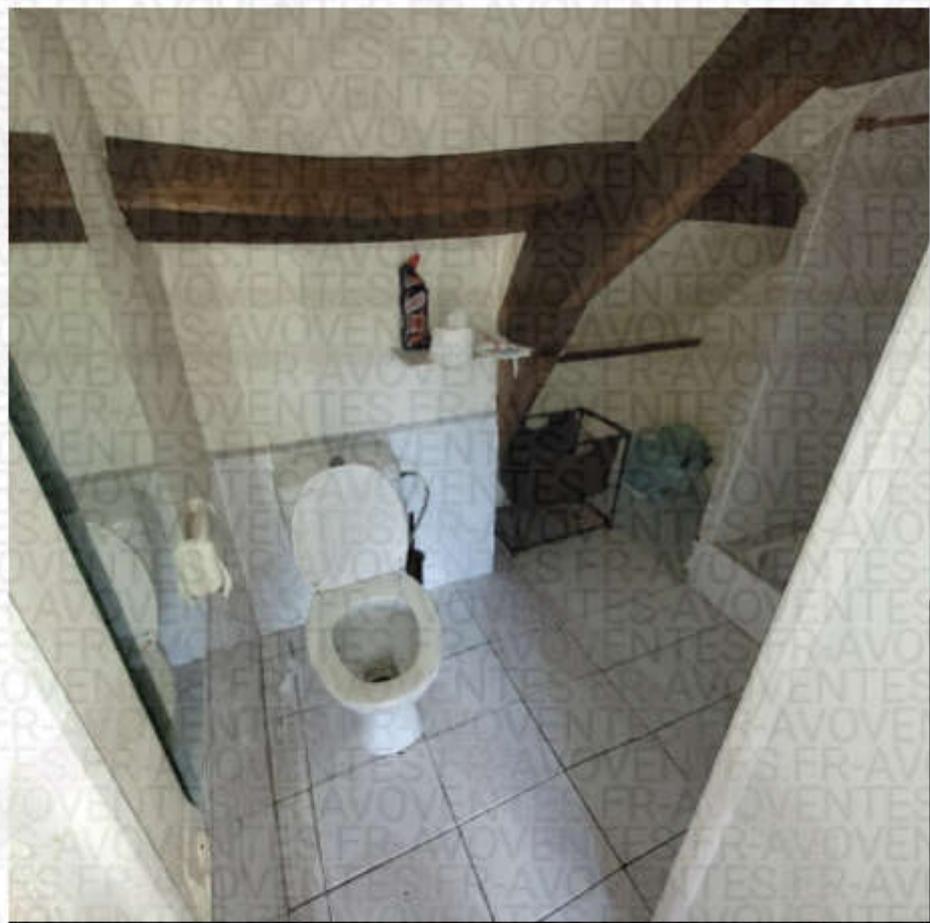


Photo 43

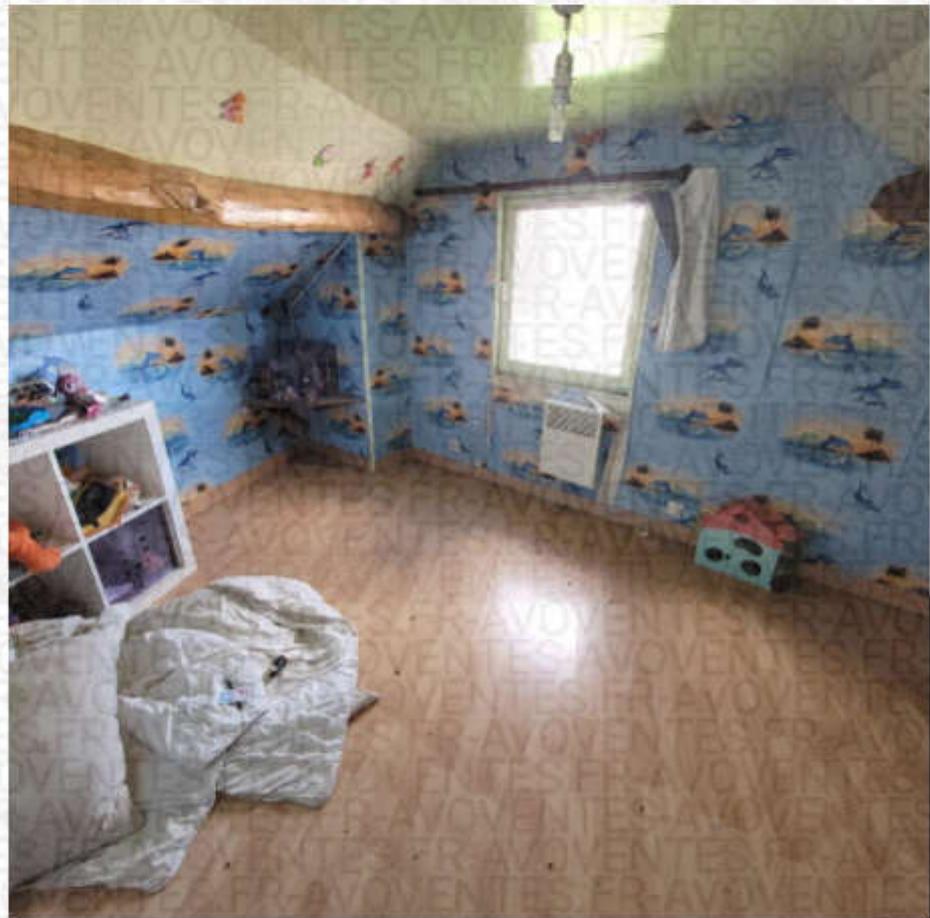


Photo 44



Photo 45



Photo 46

